



Avis Public

Assemblée publique de consultation sur le Projet de Règlement # 544-15-26 modifiant le règlement de zonage afin de modifier les normes en matière d'implantation des cases de stationnement

1. Lors de sa séance ordinaire du 5 mai 2026, le conseil a, par l'adoption de sa résolution # 162-05-2026, adopté le Projet de Règlement # 544-15-26 modifiant le règlement de zonage afin de modifier les normes en matière d'implantation des cases de stationnement
2. Ce projet de règlement a pour objet de permettre l'aménagement d'une case de stationnement à moins de 1,5 mètre d'une emprise de rue pour les résidences unifamiliales et bifamiliales.
3. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le mardi 2 juin 2026 à 19 h 50 à la Salle du conseil située au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).
5. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet seront entendus à cette assemblée.
6. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 49, rue du Couvent à Saint-Simon du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h ou sur le site web de la Municipalité à l'adresse suivante : www.saint-simon.ca.

DONNÉ À SAINT-SIMON, CE 21 MAI 2026

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 21 mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 mai 2026.

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière